

L'«R» de La Pesse

Février 2020 - n°

49

Le mot du Maire

La fin du mandat débuté en 2014 avec Francis MORICHEAU est imminente. Il s'achève avec le sentiment d'avoir avancé et une conscience certaine des défis qui s'annoncent pour La Pesse. Le temps ne s'arrête pas. Les dossiers en cours ne supportent aucune période de relâche. Le conseil municipal sortant ne ralentit pas son rythme. Il aura à préparer les budgets qui seront votés début avril par la nouvelle équipe. L'étude consacrée au bâtiment du relais des skieurs se poursuit avec le souhait affirmé de permettre aux prochains élus de prendre ou non la décision de lancer ce chantier en toute connaissance de cause.

Une convention de ruralité va être signée entre les communes concernées par la question scolaire (La Pesse/Les Bouchoux/Les Moussières/Bellecombe et Septmoncel-Les Molunes) et l'Education Nationale. Sa rédaction partagée est en cours. Elle devra donner un cadre suffisamment souple pour que les nouvelles municipalités puissent travailler dès avril sur ce sujet important. Le projet Art Nature Environnement va connaître un 4ème temps fort en février avec l'inclusion des élèves de l'école au projet. Le rendu final aura lieu en mai. La forêt qui est au centre de ce projet est aussi au centre des réflexions du conseil municipal. La situation climatique, la chute des cours de bois, l'état sanitaire de la forêt sont préoccupants.

Il ne s'agit là que de dossiers importants mais d'autres questions nombreuses ne peuvent attendre elles non plus.

Il est nécessaire d'assurer une transition la plus dynamique possible.

Avec Julien CARNOT je suis prêt à poursuivre l'engagement qui est celui des élus municipaux.

L'aspect humain de l'expérience municipale est essentiel et je peux dire aujourd'hui que l'équipe sortante a travaillé avec un désintéressement permanent et un engagement total.

Nous n'étions pas toujours d'accord mais la qualité de l'écoute, du dialogue nous ont permis d'avancer dans le respect pour, je le crois, une meilleure prise en compte des réalités qui s'imposent à nous.

J'espère pouvoir réunir une nouvelle équipe autour de ces principes. Une équipe qui puisse déjà réfléchir en amont des élections municipales pour présenter à nos concitoyens une forme de gouvernance, une démarche et des orientations qui assurent la prise en compte des questions posées la plus pertinente. Cela me semble plus utile et plus réaliste qu'un catalogue de projets. Certains conseillers municipaux sortants réfléchissent encore à la poursuite de leur engagement. Mon souhait est de les voir continuer. Mais il faut être avant tout fidèle à ses principes et leur laisser le temps de cette réflexion et de leur assurer le respect qui sera porté à leur décision qui sera la meilleure pour eux. Donc la meilleure pour le collectif.

Je vous propose de partager l'idée qu'un conseiller municipal est efficace s'il se sent respecté, écouté. Certains d'entre vous réfléchissent et je crois que la

question du temps consacré à l'investissement que demande la fonction est importante et peut inquiéter. Comme on dit aujourd'hui c'est un vrai sujet. Qui doit passer cependant après celui de la façon dont on peut être pris en compte. Le premier rôle du maire est de faire prendre la mayonnaise. Ce fil n'est pas si simple à suivre. Il faut au moins en avoir la conscience et la volonté.

D'autres savent eux qu'ils ne poursuivront pas. Il est impossible de vous faire partager par écrit ou la parole l'intimité d'une équipe municipale. Je leur dit sobrement : MERCI !

Je ne sais pas aujourd'hui qui rédigera l'édito du prochain R de La Pesse. Je profite de cette 49ème édition pour vous remercier de l'engagement qui peut-être le vôtre pour notre village avec une attention particulière pour celles et ceux qui ont adhéré à la démarche participative. Que ce soit au sein des réunions publiques, des commissions ouvertes ou des chantiers participatifs, le soutien a été essentiel. J'espère que cette démarche va continuer, s'amplifier, se structurer pour que notre village demeure maître de son destin ou au moins pleinement acteur de son destin.

Claude Mercier

Élections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Le bureau de vote de La Pesse sera installé dans la salle de cantine de l'école, lieu répondant aux normes d'accessibilité.

La date limite des inscriptions sur la liste électorale est le 7 février 2020 (fermeture du secrétariat de mairie à 19h).

Il s'agira d'élire la future assemblée municipale composée de 11 membres.

Par dérogation, le conseil municipal pourra être déclaré complet à l'issue du second tour s'il compte 9 ou 10 membres au lieu de 11.

Dès le premier Conseil Municipal, après l'élection du maire et de ses adjoints, seront désignés les différents délégués dont le représentant de La Pesse et son suppléant à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

La candidature individuelle est obligatoire. Elle est à remplir sur un formulaire CERFA 14996*03, accessible en ligne sur le site Service-Public.fr.

Toutefois il est possible de grouper des candidatures individuelles. Les noms des candidats figureront alors sur le même bulletin de vote.

Les dossiers de candidatures seront déposés soit à la sous-préfecture de Saint Claude soit à la Préfecture du Jura entre le 13 et le 27 février 2020 à 18h. Une prise de rendez-vous est conseillée et possible sur le site de la **préfecture du Jura**.

Le scrutin n'est pas un scrutin de liste, les votes seront comptabilisés individuellement.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site : jura.gouv.fr

S.I.V.U. des Couloirs

Le S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) des Couloirs a été créé par arrêté préfectoral du 17 Novembre 2004, à l'initiative des communes des Bouchoux et de La Pesse, afin de «regrouper, de gérer les corps des sapeurs-pompiers des deux villages, de préparer leur intégration dans le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) du Jura, et de créer une nouvelle caserne pour les deux corps de sapeurs-pompiers existants».

Le S.I.V.U. est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les conseils municipaux des deux communes, le corps des sapeurs-pompiers étant, quant à lui, représenté par deux délégués n'ayant pas voix délibérative et assistant aux réunions à titre consultatif.

Depuis la démission de l'ancien Président (René COLLIGNON) acceptée en date du 14 Mars 2019, le nouveau comité syndical est composé comme suit :

- Président :

Mr Dominique GRENARD (La Pesse).

- Vice-président :

Mr Jacques COLIN (Les Bouchoux).

- Délégués titulaires :

Mr Patrick ABRAHAM,

Mr Jean-Marc DELBOS (Les Bouchoux).

Mme Michelle PLOCKI,

Mme Régine PONCET (La Pesse).

- **Délégués suppléants** : Mme Isabelle HEURTIER (Les Bouchoux).

Mr Joël VUAILLAT (La Pesse).

- **Sapeurs-pompiers** :

Mr Alexandre PERRIER-CORNET

(Les Bouchoux).

Mme Coraline VINCENT (La Pesse).

A l'origine, l'objet du S.I.V.U., d'après les statuts, était uniquement le suivant : «Il aura en charge l'étude de faisabilité, la conduite, la réalisation et le financement du nouveau projet de caserne intercommunale. En attendant l'intégration dans le S.D.I.S. du Centre d'intervention des Couloirs, le S.I.V.U. des Couloirs assurera son fonctionnement».

Or, lors des dernières réunions du comité syndical, il est apparu que l'objet du S.I.V.U. pourrait être élargi car, maintenant que la caserne est réalisée, que celle-ci est intégrée dans le S.D.I.S. et que son financement est assuré, l'objet initial laisse au S.I.V.U. une activité très réduite.

D'où l'idée, largement initiée par nos deux maires, Mr Jérôme GRENARD (Les Bouchoux) et Mr Claude MERCIER (La Pesse), qui sont désormais systématiquement conviés aux réunions du comité syndical, d'oeuvrer pour que les compétences du S.I.V.U. soient étendues.

L'entretien et la réfection du bâtiment

de la caserne étant du ressort du S.D.I.S., plusieurs pistes sont poursuivies :

- Réalisation d'un plan permettant de répertorier les points d'eau (rivières et ruisseaux, étangs, cuves, citernes...) des deux communes afin, entre autres, de faciliter l'intervention des sapeurs pompiers en cas d'incendie.

- Individualisation, contrôle, entretien et déneigement des poteaux et bornes d'incendie sur le territoire dévolu à la caserne des Couloirs.

Les trois dernières réunions du comité syndical (12 Avril, 14 Juin et 25 Septembre 2019) auxquelles ont été invités les deux employés communaux (Mr Michel ROUAN pour Les Bouchoux et Mr Jean-Marie DROMARD pour La Pesse), ont permis d'avancer sur ces sujets et des contacts ont été pris. Mais d'ores-et-déjà, pour ce qui concerne le déneigement des bornes d'incendie, des mesures ont été actées, avec l'assistance de nos employés communaux.

Une prochaine réunion du comité syndical, programmée avant la fin du présent mandat, en Janvier ou Février 2020, permettra de finaliser ces différentes pistes et d'envisager, si nécessaire, une réforme des statuts du S.I.V.U.

Dominique Grenard

JuMEL, mais qu'est-ce que c'est ?

Le savez-vous ? Allez, je vous aide.

Créé en 2007, JuMEL est l'acronyme pour Jura Médiathèques En Ligne. JuMEL est le portail qui permet le prêt de documents entre bibliothèques du Jura.

Ce portail est accessible à l'adresse www.jumel39.fr.

Depuis 2009, il offre aussi aux abonnés des médiathèques jurassiennes l'accès à des ressources en ligne dans de nombreux domaines:

Autoformation

Vous souhaitez apprendre l'anglais ou vous perfectionner ; l'application MyCow est là pour vous aider.

Une formation rapide et gratuite depuis chez vous en langues, rédaction française, soutien scolaire, droit, bureautique, musique, danse, yoga, code de la route, permis bateau, etc., vous intéresse : rendez-vous sur ToutApprendre.

Cinéma

Vous aimez le cinéma, la médiathèque numérique est faite pour vous. Plus de 4000 films attendent d'être visionnés avec des nouveautés proposées régulièrement ; vous choisirez de les regarder en instantané (streaming) ou de les télécharger sur votre ordinateur ou votre tablette pour les regarder ultérieurement.

Livres à télécharger

Pas assez de place dans votre valise pour partir en vacances, téléchargez des livres numériques sous droit et libres de droit sur votre liseuse ou votre ordinateur;

Musique

Avec MusicMe, écoutez tous les styles de musique en ligne et en illimité, et sans publicité. Constituez des playlists, ou utilisez celles déjà réalisées, disponibles dans la rubrique «radios».

Avec l'application mobile MusicMe écoutez votre musique sur votre smartphone ou votre tablette.

Les mélomanes apprécieront sans aucun doute NaxosMusic Library dédié plus spécifiquement à la musique classique et au jazz. Cette plateforme est une référence mondiale. Vous y trouverez également des musiques de films et de séries, des enregistrements de poésie et de théâtre.

Ecoutez, lisez et téléchargez librement les partitions des anciennes harmonies et groupes musicaux du Jura.

Presse/ information

Le Kiosk vous propose des centaines de magazines et revues à consulter en ligne sur de nombreux thèmes : déco et design, actualité, presse féminine, people et TV, cuisine et vins, jeunesse, loisirs, auto et moto, sports, sciences et high-tech, turf, international, culture. Avec JuMEL tout est gratuit pour vous.

Les élèves et les passionnés de l'actualité des sciences et des techniques seront conquis par Sciences en ligne. Les définitions du dictionnaire permettent de parcourir le vocabulaire spécialisé et faire le lien avec des notions des programmes scolaires et universitaires.

Histoires pour la jeunesse

StoryPlayr propose des albums pour les enfants de 3 à 10 ans à lire ou à écouter en ligne. Vous pouvez faire des recherches par thème, âge, auteur ou éditeur.

Alors, curieux de découvrir JuMEL...

C'est simple, pour bénéficier de toutes les ressources énoncées ci-dessus, il faut :

- un ordinateur avec une connexion internet ;
- un abonnement à la médiathèque du Haut-Jura Saint-Claude (14 euros/an)
- Et, en trois clics, vous inscrire sur JuMel.

Imaginez pour 14 euros/an toutes les possibilités qui s'offrent à vous en plus des services de la médiathèque du Haut-Jura Saint-Claude et du point lecture de notre village.

Un guide complet d'utilisation de JuMEL est disponible au point lecture situé dans le bâtiment Alvéoles.

Pour information, le point lecture de La Pesse n'est pas habilité à vendre des abonnements, mais ceux-ci peuvent être achetés à la médiathèque de Viry ou à Saint-Claude.

Horaires d'ouverture :

La Pesse :

mercredi 16:00-18:00
samedi 10:00-12:00.

Viry :

mardi 10:00-12:00
mercredi 10:00-18:00
jeudi 15:00-18:00
vendredi 15:00-19:00
samedi 10:00-13:00.

Saint-Claude :

lundi et jeudi 15:00-18:00
mercredi et vendredi 12:00-18:30
samedi 9:30-17:00.

Marie-Christine Nallet

Bénévole - Point lecture La Pesse

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● Repas du 12 janvier

Nous étions à peu près soixante à nous retrouver pour le traditionnel repas des aînés dans une très chaleureuse ambiance.



Aide à la personne

Portage des repas :

Pour notre commune, il a débuté le 16 décembre 2019.

A ce jour, 4 personnes bénéficient de ce service. Après avoir cuisiné les repas, la société Elixir les conditionne dans des box réfrigérés, qui sont ensuite distribués par La Poste avant 11h45 et déposés directement dans votre frigidaire.

Vous avez le choix de prendre le repas tous les jours ou seulement quelques jours par semaine. Toutes les personnes peuvent accéder à ce service, il suffit d'appeler en mairie (03 84 42 70 83) et nous vous contacterons pour tous renseignements complémentaires.

Infos diverses

Soirée raclette à gogo organisée par l'ape

Vendredi 21 février à partir de 18h30 salle polyvalente des Bouchoux

Réservation conseillée jusqu'au 14/02 au 06 32 43 30 17

adultes : 12€

enfants de 6 à 11 ans : 8 €

enfants de - de 6 ans : 5€

Campagne inventaire de végétation 2020

Nous avons été mandatés par EN-EDIS (anciennement ERDF) afin de réaliser un inventaire de la végétation aux abords des lignes haute tension et basse tension dans le cadre de l'entretien du réseau électrique. Nous interviendrons sur la commune de La Pesse en 2020.

Déneigement des poteaux incendie

En cas de chutes de neige importantes, aidez nous à ce que les poteaux restent visibles pour la sécurité de tous. Merci !

Transports à la demande

Depuis le 1er janvier 2020, un service de transport à la demande porté par la Région est mis en place à Saint-Claude. Il permet aux Hauts-Jurassiens de rejoindre la cité pipière au prix de 1,50 euros depuis leurs villages.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service, il suffit dans un premier temps de réserver votre trajet au plus tard la veille du déplacement.

Par téléphone au 03 84 24 33 07.

Une fiche d'inscription est à renseigner lors de la première réservation. Il est possible de réserver jusqu'à 30 jours avant le déplacement. Le jour J, un conducteur vient vous chercher à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous pour vous conduire à Saint-Claude. Une fois arrivé(e) vous aurez un minimum de deux heures devant vous. Le conducteur vous ramène à votre point de départ.

Vous pouvez présenter votre titre de transport valide au conducteur ou bien régler votre trajet directement auprès de celui-ci.

Pour plus de renseignements :

Site internet :

www.via-mobigo.fr



Le point lecture aux Alvéoles

Horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 16 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h.

Le calendrier

Alvéoles

JEU 13/02

Film Origines, "la faune venue du froid" de Daniel Rodrigues, animation Parc naturel régional du Haut-Jura 20h30

JEU 27/02

Diaporama présenté par Julien ARBEZ, photographe animalier > 20h30

SAM 21/03

Bal Folk

Initiation à partir de 20h > Bal à 21h

Le film "un hiver à La Pesse"

16 février sur France 3

Course de caisses à savon et luge sur neige

Organisées par le Comité des Fêtes
Dimanche 16 et lundi 24 février à partir de 17h00

Course la Bisexstyle

26 février

Élections municipal

15 et 22 mars

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture

au public

Le lundi : 9h > 12h et 14h > 17h

Le Mercredi : 9h > 12h

Le vendredi : 9h > 12h et 14h > 19h

Samedi : possibilité de prendre RDV

Merci de bien vouloir respecter ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez, même sur le territoire de la commune ? N'oubliez pas de vous signaler en mairie.

État civil

NAISSANCE

Lucia LÉGER

née le 17/12/2019 à Yonnax

Fille de Thierry LÉGER

et Isabelle GROSTABUSSAT